



Association Jumelage Chartreux - Saint Georges
58, rue Pierre Dupont
69283 Lyon Cedex 01
Tél. : 04 72 00 75 50



Lyon, le 22 décembre 2024

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 20 novembre 2024

Présents : Mesdames et Messieurs Azouri - Beugras - Bonnet - Bouteille - Cabot - Castillon - Comte - d'Aboville - Darbois - De Malaussène - Dupré - Flavien - Frébault - Hennequin - Isoard - Lalandie - Massardier - Montoya - Mouwakdié - Philippe - Pipart - Plessy - Reinert - Rollet - Rossignol - Sayar - Vagnon

Représentés : Mesdames et Messieurs Camus - Chavant - de La Tour d'Artaise - de Waroquier - Fabre-Luce - Gaona'ch - Hudault - Pierre - Pinon - Rousseau - Serra

1. Rapport moral

Le Président ouvre la séance de l'Assemblée Générale, salue chaleureusement les membres présents et remercie toutes les personnes qui s'investissent dans le bureau et dans l'association.

Il évoque plusieurs courriers qu'il a reçus, notamment un courrier du 11 novembre de l'évêque maronite d'Antélias Monseigneur Bou Najem et un autre du 31 octobre de l'évêque de Saïda pour nous remercier de notre soutien financier.

L'année scolaire a commencé au Liban mais de nombreux cours ont lieu en visio, compte tenu de la situation. Il faut maintenant que nous lancions la campagne de dons pour 2025.

Le Père rappelle la nécessité de transparence de nos partenaires de Saint Georges qui doivent nous faire parvenir systématiquement des factures pour nos dons de fonctionnement et de parrainages. Les banques françaises refusent tout versement qui ne serait pas accompagné d'une facture libanaise.

Le Père Valentino a été reconduit dans ses fonctions pour 3 ans, mais il est beaucoup plus en retrait depuis la nomination d'un nouveau directeur adjoint. C'est le recteur adjoint qui a pris le relais pour la gestion du jumelage côté libanais. Il semble avoir entendu nos demandes relatives aux factures. D'ailleurs un dernier envoi de 30000€ a été fait avant la fin de l'exercice comptable.

Le Supérieur exprime son souhait de recentrer notre œuvre vis-à-vis du Liban. Il rappelle notre fidélité à cette œuvre, car notre jumelage est avant tout un jumelage dans la communauté des Saints, un lien entre deux églises sœurs. En effet nous avons été irrités voire peïnés par le manque de rigueur des Libanais, par leur manque de transparence. Il espère que notre nouvelle campagne portera tous ses fruits.

Il souhaite également que nous œuvrions davantage pour la francophonie, ce qui était un des objectifs initiaux du jumelage. Nous partageons un même amour de la langue. Il rappelle que l'échange de courriers entre les élèves participe à cet objectif.

Le Père Plessy rappelle les liens très forts d'amitié qui nous unissent à nos amis libanais. Il convient de cultiver cette amitié car il n'y a pas entre nous qu'un lien financier.

Enfin le Supérieur espère réussir à faire venir Amin Maalouf, ce qui créerait un nouveau dynamisme et un grand élan autour de notre jumelage.

Le rapport moral est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.

2. Rapport financier

Le Père Plessy remercie Mesdames Gladys Mouwakdié et Juliette Darbois, et Monsieur Alban Hoquetis. Celui-ci a remis au président sa démission, qui est donc actée. Il en est de même pour Madame Juliette Darbois.

→ Résultats Exercice 23/24

L'association Jumelage Liban a enregistré, pour l'exercice 2022-2023, 74 094 euros de recettes, et 73 807 euros de dépenses.

Côté recettes, les dons et parrainages (48 821 euros) ont été en deçà des sommes imaginées au budget (66 000 euros).

Côté dépenses, 70 000 ont été envoyés au Liban (20000€ le 2 avril, 20000€ le 24 mai et 30000€ mi-octobre 2024). Aucun don n'a été fait cette année à Mgr Nassar. Pas de visite de correspondants libanais cette année (sauf la visite du P. Valentino, de sa femme et de son fils) : les 16 500€ de dépenses budgétés pour recevoir les élèves libanais ont été réduits à 1 750€.

En termes de trésorerie, le solde des comptes bancaires (tous comptes confondus) à la clôture de l'exercice 23/24 était de 53 956€ (53 668 euros à la clôture de l'exercice 22/23).

Quelques remarques sur l'évolution entre les exercices 22/23 et 23/24 :

- -9% sur les cotisations d'adhérents
- -42% sur les parrainages
- +11% sur les dons
- -32% sur le montant total des contributions perçues, hors cotisations (- 51% sur deux ans, entre 21/22 et 23/24)

→ Budget 24/25 et prévisions

Les hypothèses retenues pour l'exercice 2023/2024 sont les suivantes :

- Stabilité des recettes, par rapport au réel 23/24
- Proposition d'un budget déficitaire pour maintenir les 70000€ vers le Liban, reprendre le don annuel de 2000€ à Mgr Nassar et prendre en charge la venue du Liban de personnes du jumelage invitées à l'occasion du bicentenaire.
- Départ des Chartreux vers le Liban, et venue des libanais en France : non prévu au regard de la conjoncture internationale.
- Pas de soirée Liban (en raison du bicentenaire).
- Maintenir le choix entre don et parrainage pour les contributeurs, sachant que toutes les sommes perçues au titre d'un parrainage ne pourront pas être envoyées (et resteront donc sur le compte parrainage de l'association) tant que nous n'aurons pas reçu de justificatif fiable d'aide aux familles, document qui devra lister les bénéficiaires nominativement.

Est décidé et voté l'arrêt des chèques. Les donateurs devront passer exclusivement par HelloAsso.

Après discussion, il est décidé de conserver la distinction dons/parrainages plutôt que dons au fonctionnement/dons à la scolarité.

Il est enfin décidé de faire un nouvel envoi en décembre de 20000€.

Le rapport financier est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.

3. Rapport des commissions

Compte tenu de la situation géopolitique du Liban, aucun échange entre des élèves des deux établissements ne sera proposé aux lycéens de seconde cette année.

La correspondance entre les élèves de nos établissements se poursuit. Ce sont près de 400 lettres qui sont envoyées, écrites par des élèves allant de la sixième à la terminale.

La soirée Liban est reportée à cause du bicentenaire de l'Institution.

Le père Plessy rappelle également qu'il célèbre une messe pour le Liban tous les mois, le vendredi midi.

4. Membres de l'association pour l'année 2024/2025

L'association ne dispose plus à ce jour de trésorier. Aucun membre de l'assemblée ne se propose. Les postes de trésorier et de trésorier adjoint sont donc vacants.

Mme Vagnon annonce abandonner le poste de responsable de la commission courrier. Elle reste toutefois dans la commission. Mme Camille Isoard accepte de prendre sa suite.

Conseil d'Administration :

Mesdames Bonnet - Castillon - Flavien - Frébault - Hennequin - Isoard - Lalardie - Massardier - Mouwakdié - Pipart - Vagnon

Messieurs d'Aboville - Beugras - Bouteille - Cabot - Chavant - Comte - Dupré - Philippe - Plessy - Sayar

Bureau :

Président : M. l'Abbé Jean-Bernard Plessy, Supérieur de l'Institution des Chartreux

Vice-Président émérite : M. Bruno Dupré

Vice-Président : M. Jérémie Beugras

Trésorier : 

Trésorière adjointe 

Secrétaire : Mme Stéphanie Lalardie

Secrétaires adjoints : Mme Stéphanie Hennequin, M. David Chavant

Commissions :

Commission spirituelle et ecclésiale :

Responsable : M. l'Abbé Jean-Bernard Plessy

Membre : M. François Bouteille

Commission relation avec le Diocèse :

Responsable : M. François Bouteille

Commission échange :

Responsable : M. Jérémie Beugras

Membres : Mme Anne Massardier, MM. Bruno Dupré et Tanguy d'Aboville

Commission correspondance :

Responsables : M. Patrick Cabot et Mme Camille Isoard.

Membres : Mme Agnès Vagnon

Commission soirée Liban :

Responsable : Mme Martine Flavien

Membres : Mmes Laura Bonnet, Angèle Castillon, Stéphanie Hennequin, Stéphanie Lalardie, Sylvie Pipart et Agnès Vagnon.

Commission pédagogique :

Responsable : M. Patrick Cabot

Commission parrainage :

Responsables : Mme Laura Bonnet, MM. Bertrand Philippe et Georges Sayar

Membres : le bureau de l'APEL

Commission Communication - Internet :

Responsable : Mme Marion Reinert

Membre : Mme Stéphanie Lalardie

5. Projets pour 202/2025

- messe mensuelle célébrée par M. l'Abbé Jean-Bernard Plessy
- échange de courrier au collège
- renouvellement du parrainage
- reconduite de l'aide au Collège Saint-Georges

La réunion s'achève à 20h15.

La secrétaire
Stéphanie Lalardie

Le Président
Jean-Bernard Plessy